



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-32

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 29 juin à 19 heures,

Date de convocation : 21 juin 2021
Date d'affichage : 21 juin 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Étaient présent(e)s : Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, David NOËL, Bernard MOUSSAY, Émilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylviane CORNET, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Julien DIEU, Valérie DELATTRE.

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT
- Alain FIX donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Betty BONNAFOUS
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Emilie LISSE

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Françoise LECAILLE est nommée secrétaire de séance.

ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION
SUR LES ENJEUX ECOLOGIQUES TERRITORIAUX (FIEET)
POUR LE PROJET D'ALIGNEMENT D'ARBRES

Monsieur le Maire

Rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention a été déposé pour financer une partie du projet d'alignement d'arbres.

Propose à l'assemblée d'accepter la subvention d'un montant de 4 428 € accordée par le Département au titre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à entreprendre toutes les démarches lui permettant l'encaissement de cette subvention au budget principal de la commune.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2021

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-219209#00-20210629-2021_32-DE

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré
A La Capelle-les-Boulogne, le 29 juin 2021

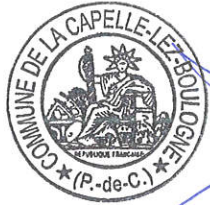
Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le : 02 JUIL. 2021

Le Maire
Jean-Michel DEGREMONT



REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2021

Application agréée E-legalite.com